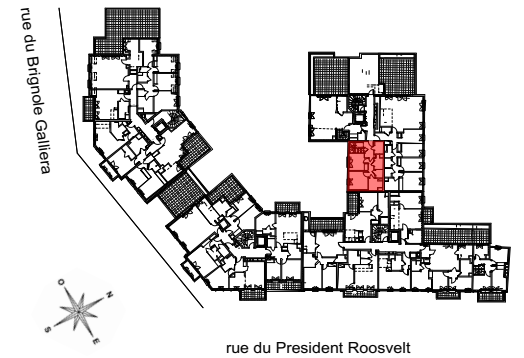




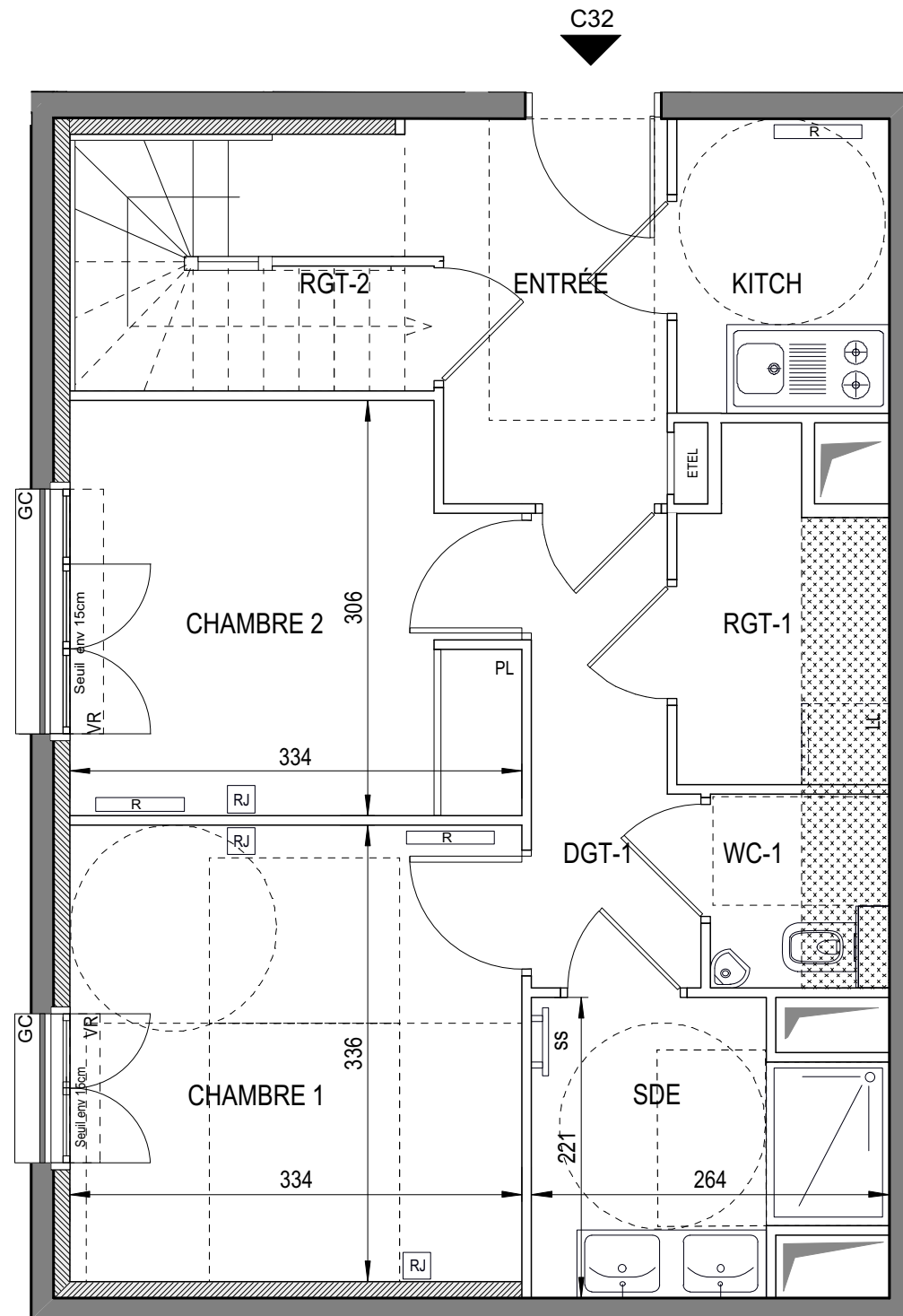
CLAMART 92140



Hall C

**APPARTEMENT DE 6 PIECES DUPLEX
n° C32 au 3ème Etage**

NIVEAU BAS



C32 2/3



LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	R	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde Corps	LV	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond		LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri selectif
RP	Robinet de puisage	Retombée de poutre	

Indice A 25 Octobre 2019

Echelle : 0 0,5 1 2m

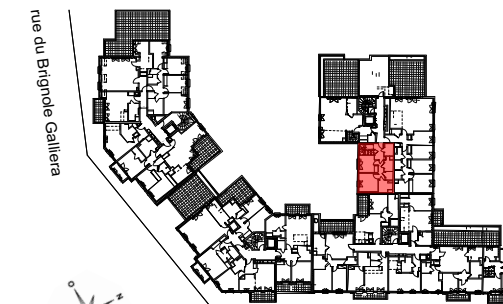
MARC FARCY ARCHITECTE



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



CLAMART 92140

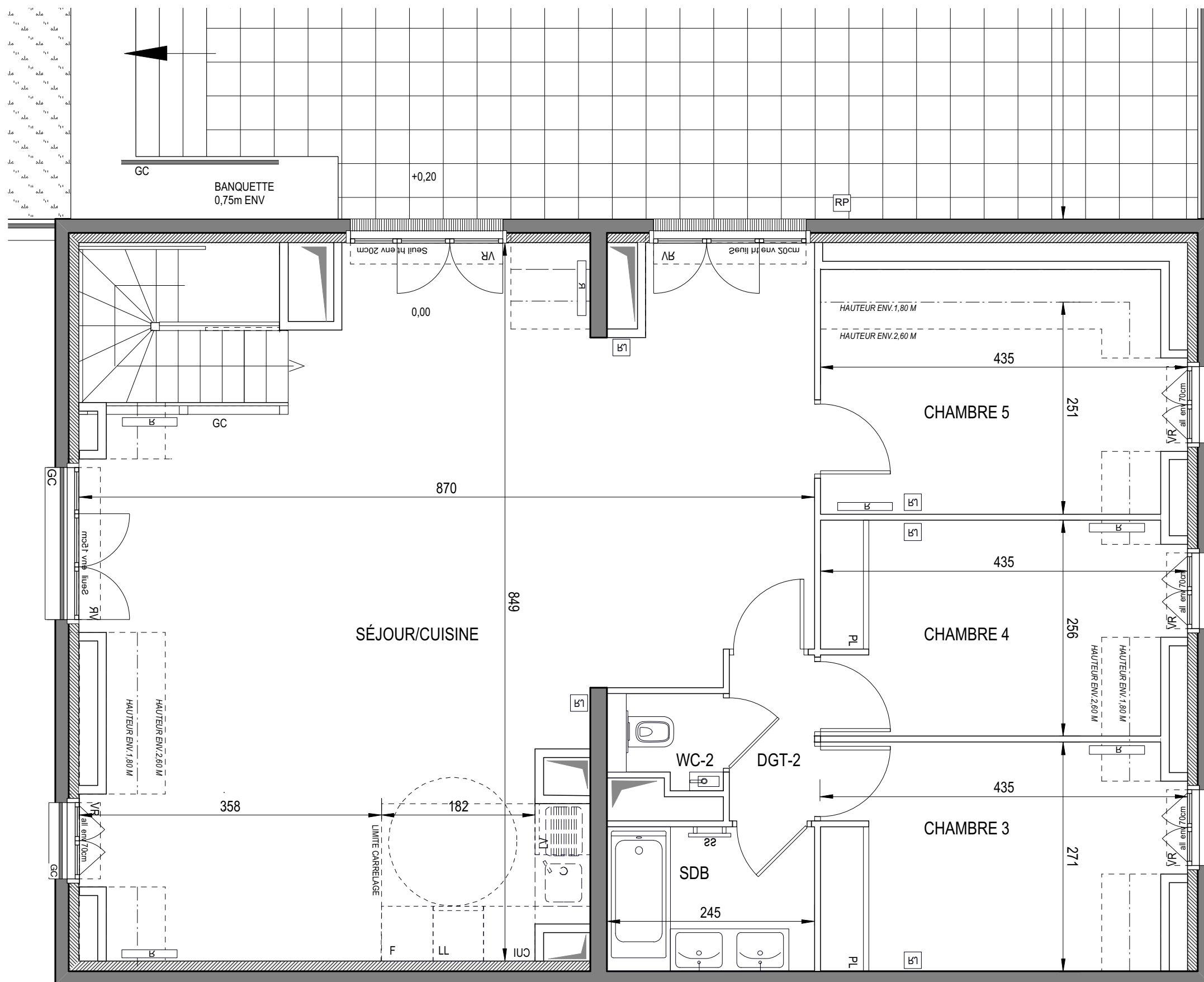


rue du President Roosevelt

Hall C

**APPARTEMENT DE 6 PIECES DUPLEX
n° C32 au 3ème Etage**

NIVEAU HAUT



LEGENDE

- | | | | |
|---------|--------------------------|--------------------|-----------------|
| RJ | Prise RJ 45 | SS | Sèche Serviette |
| AV | Allège Vitrée | R | Radiateur |
| VR | Volet Roulant | R | Réfrigérateur |
| GC | Garde Corps | LV | Lave Vaisselle |
| Soffite | Soffite / faux plafond | LL | Lave Linge |
| ETEL | Esp techn. elect. du lgt | C | Cuisson |
| PL | Placard | TRI | Tri selectif |
| RP | Robinet de puisage | Retombée de poutre | |

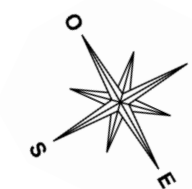
Indice A 25 Octobre 2019

Echelle : 0 0,5 1 2m

MARC FARCY ARCHITECTE



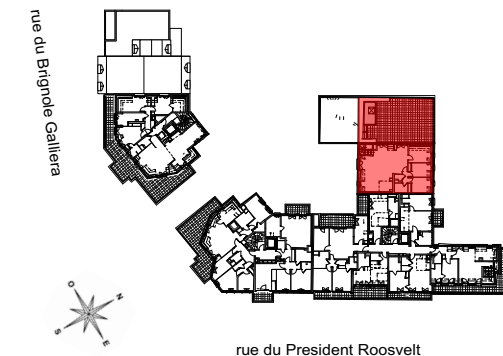
C32 3/3



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

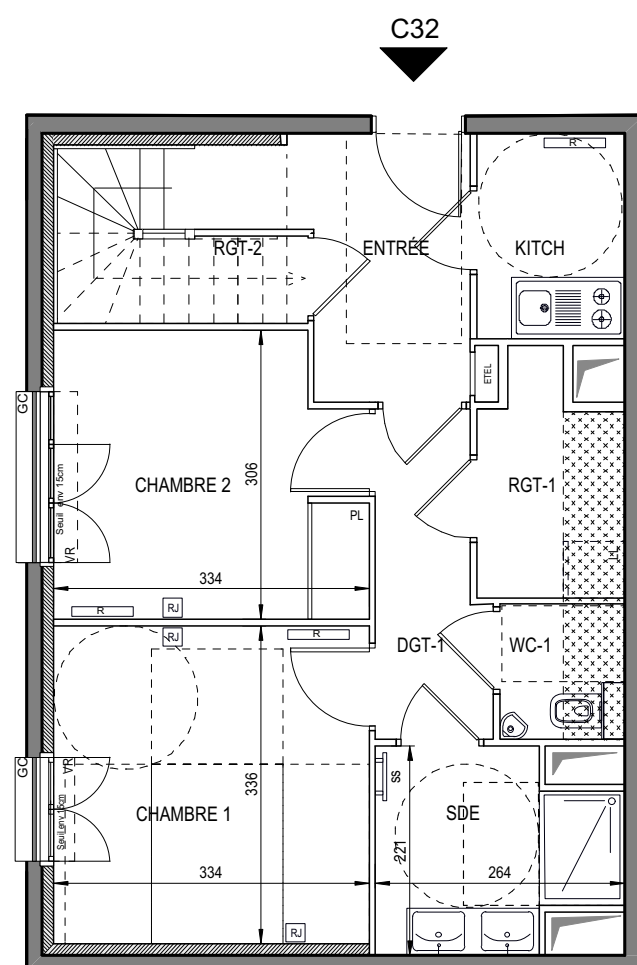
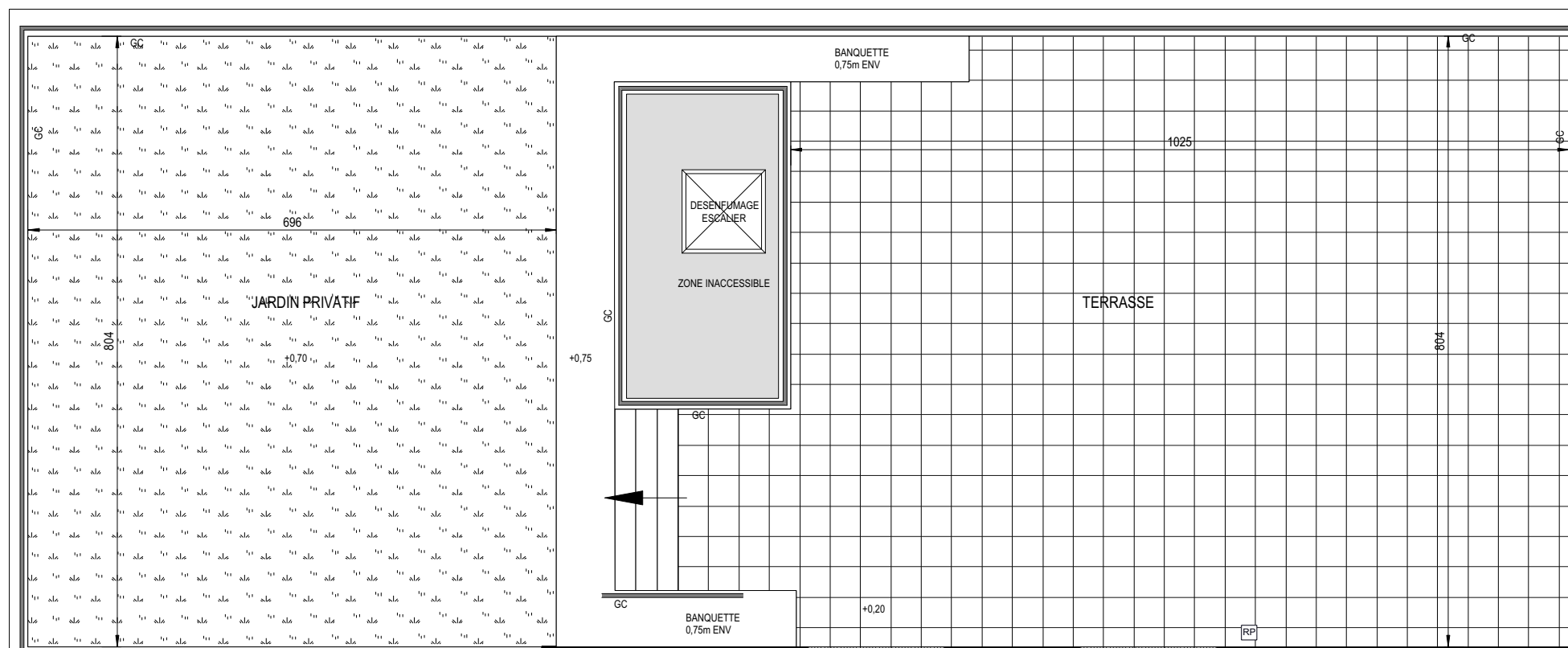


CLAMART 92140

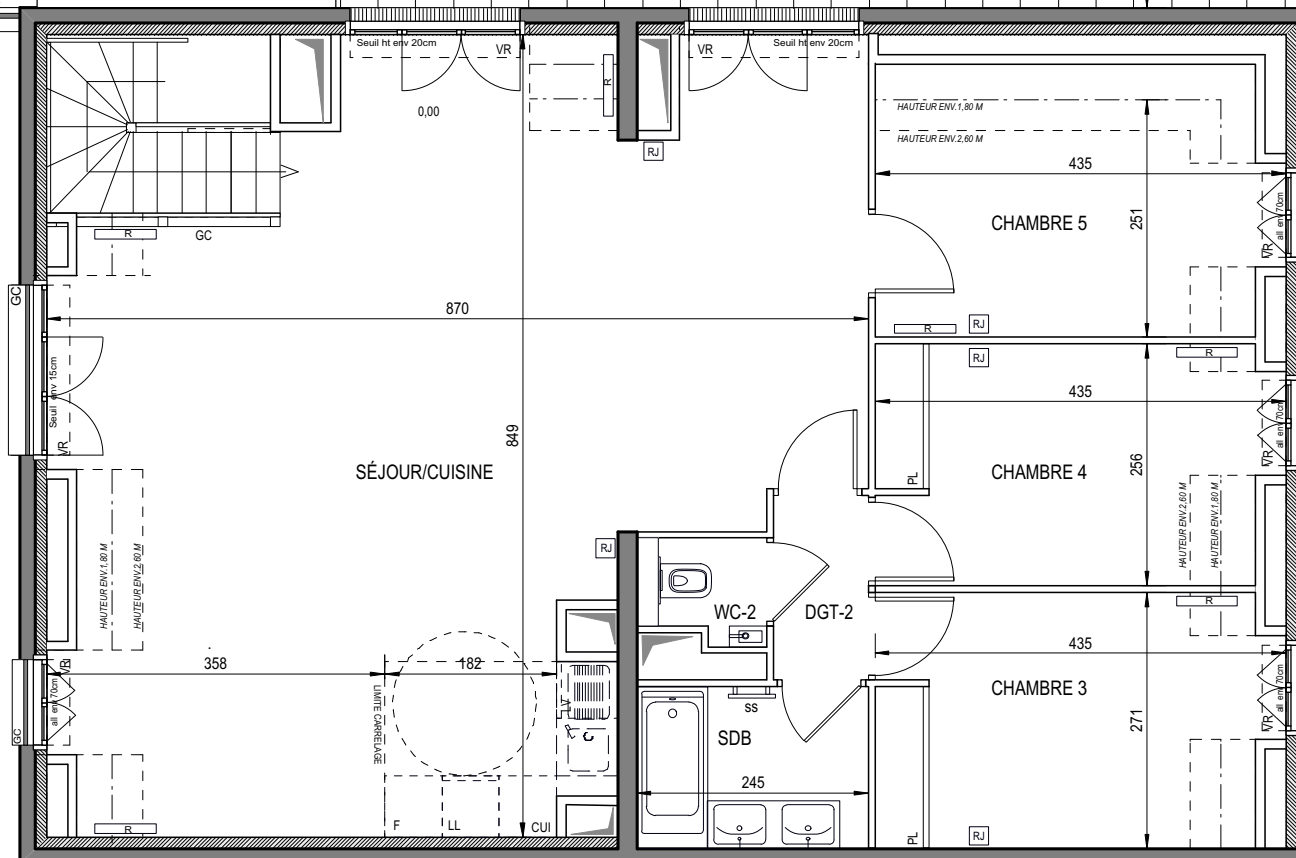


Hall C

APPARTEMENT DE 6 PIECES DUPLEX
n° C32 au 3ème Etage



NIVEAU BAS



NIVEAU HAUT

ENTREE	6,15 m ²
SEJOUR / CUISINE	54,80 m ²
KITCH	3,40 m ²
CHAMBRE 1	11,25 m ²
CHAMBRE 2	9,70 m ²
CHAMBRE 3	10,60 m ²
CHAMBRE 4	10,10 m ²
CHAMBRE 5	10,00 m ²
SALLE DE BAIN	4,20 m ²
SALLE D'EAU	4,90 m ²
WC 1	1,75 m ²
WC 2	1,15 m ²
DGT 1	3,85 m ²
DGT 2	1,95 m ²
RGT 1	3,50 m ²
RGT 2	1,15 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	138,45 m²
SURFACE H<1,8m	5,00 m ²
TERRASSE	82,00 m ²
JARDIN	50,00 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	275,45 m²

LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	R	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde Corps	LV	Lave Vaisselle
		LL	Lave Linge
		C	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri selectif
PL	Placard		Retombée de poutre
RP	Robinet de puisage		

Indice A 25 Octobre 2019

Echelle : 0 0,5 1 2m

MARC Farcy ARCHITECTE



C32 1/3

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombees, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.